



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

sommet de l'OTAN

Question au Gouvernement n° 1105

Texte de la question

SOMMET DE L'OTAN

M. le président. La parole est à M. Jean-Charles Larosneur, pour le groupe La République en marche.

M. Jean-Charles Larosneur. Ma question s'adresse à Mme la ministre des armées et porte sur les conclusions du sommet de l'OTAN qui s'est tenu la semaine dernière à Bruxelles.

Le monde change. Les périls se multiplient. La stratégie de notre allié américain peut sembler moins lisible qu'hier. Dans ce contexte, l'Organisation du traité de l'Atlantique nord doit demeurer un maillon essentiel de notre sécurité nationale et collective. Nous avons tous en tête les missions de l'Alliance en Irak et en Afghanistan. L'évolution constante de l'Alliance est une condition de sa permanence, tant sur le flanc est que sur le flanc sud.

Dans cette optique, la France prend pleinement sa part depuis l'origine et, plus encore, depuis sa pleine intégration dans le commandement intégré de l'OTAN en 2008. Elle le fait grâce à une loi de programmation militaire ambitieuse qui fixe l'objectif de consacrer à nos armées 2 % du PIB à l'horizon 2025, mais aussi à travers des missions concrètes sur le terrain – par exemple, 300 hommes stationnés en Lettonie ou, encore, déploiement de nos Mirages 2000 pour des missions de police aérienne en Estonie.

Ce rôle, la France l'assume également en prenant ses responsabilités au sein même de l'institution. Je tiens, à cet égard, à féliciter vivement le général Lanata, qui a été désigné commandant suprême allié Transformation.

Cela posé, on ne peut éluder les divergences qui se sont récemment fait jour au sein de l'Alliance : attitude parfois versatile de la Turquie, désaccords entre Européens et Américains tant sur les intérêts commerciaux qu'au sujet du financement de l'organisation.

Madame la ministre, quel bilan tirez-vous de ce sommet et comment voyez-vous le rôle de la France au sein de l'OTAN alors que nous cherchons à consolider l'Europe de la défense ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Mme Marie-Christine Dalloz. Allô ! Allô !

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des armées.

M. Fabien Di Filippo. Question préparée !

Mme Geneviève Darrieussecq, *secrétaire d'État auprès de la ministre des armées.* Monsieur le président,

mesdames, messieurs les députés, monsieur le député Larsonneur, malgré la perception médiatique qui l'a accompagné, je tiens à affirmer que le sommet de l'OTAN, qui s'est déroulé les 11 et 12 juillet à Bruxelles, renforce notre alliance, cela à plusieurs titres.

D'abord, il réaffirme l'engagement du pilier européen de l'Alliance à augmenter ses dépenses militaires pour pouvoir mieux faire face à de nouvelles menaces auxquelles nous sommes confrontés et il renforce donc la cohésion de l'Alliance.

Ensuite, il confirme la détermination de l'Alliance à développer une approche équilibrée – à 360 degrés, si j'ose dire – de la menace, combinant postures de dissuasion, lutte contre le terrorisme et projections de stabilité. Il conforte notre vision d'une Alliance réactive crédible et soutenable.

Enfin, il reconnaît le rôle essentiel joué par l'Union européenne pour renforcer les capacités de défense de ses États membres et réaffirme ainsi l'intérêt majeur d'une coopération accrue, notamment en matière de lutte contre le terrorisme et de mobilité militaire, sujets essentiels pour garantir la graduation des positions et des postures de l'Alliance.

Alors, oui, l'effort de défense qui a été consenti dans le cadre de la loi de programmation militaire dont vous avez parlé, notre modèle d'armée complet, nos engagements au Sahel, nos engagements au Levant et dans les Pays baltes, l'impulsion donnée par le Président de la République pour relancer l'Europe de la défense et la signature de l'initiative européenne d'intervention nous positionnent, je crois, j'en suis même certaine, comme un acteur majeur de l'Alliance et un allié crédible des États-Unis. *(Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Données clés

Auteur : [M. Jean-Charles Larsonneur](#)

Circonscription : Finistère (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1105

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Armées (Mme la SE auprès de la ministre)

Ministère attributaire : Armées (Mme la SE auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [18 juillet 2018](#)